

Organisme de bassins versants Duplessis

Le 11 avril 2011

À publier immédiatement

Communiqué

- (1) LANCEMENT DU 1^{ER} FORUM DE CONCERTATION CARHEIL-MOISIE SUR L'EAU;
 - (2) DÉPÔT DU PORTRAIT PRÉLIMINAIRE DE ZONE AU MDDEP;
 - (3) RECONNAISSANCE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DE L'OBV COMME ORGANISME DE RÉFÉRENCE POUR LA GESTION INTÉGRÉE DE L'EAU
-

1-Forum sur l'eau

L'OBV Duplessis, avec l'appui de l'association de protection de la rivière Moisie (APRM), lance le 1^{er} forum de concertation sur les enjeux écologiques et économiques de l'eau de la rivière Moisie. Le forum aura lieu le 28 avril 2011, à la salle Le Manowin de l'Hôtel Sept-Îles. Ce forum est en lien avec la problématique de cyanobactéries du lac Carheil, un tributaire de la rivière Moisie. Le forum sera l'occasion de présenter et de discuter d'un projet de suivi de la problématique et de diagnose des impacts des cyanobactéries sur la qualité de l'eau et sur les autres ressources dont le saumon d'Atlantique. Plusieurs conférenciers de renommée seront présents. Le projet est présenté à l'ensemble des acteurs et le financement est sollicité auprès de ces mêmes acteurs avec l'appui majoritaire de Développement économique Canada. Le forum est ouvert à tous les citoyens. La programmation et le formulaire d'inscription sont disponibles sur le site internet au <http://obvd.qc.ca/activites-en-cours/>.

* la programmation ainsi qu'un aperçu du projet est joint en annexe;

* une carte du bassin versant Moisie est disponible au <http://obvd.qc.ca/activites-en-cours/>.

2- Dépôt du portrait préliminaire de zone de l'OBV

En conformité avec le mandat qui lui a été confié, l'OBV Duplessis a déposé le 31 mars dernier son portrait préliminaire de zone; document qui fait état du portrait du territoire pour des aspects physiographiques et socio-économiques. Ce portrait, de même que les documents d'analyse plus spécifiques qui ont permis sa réalisation sont disponibles sur le site internet de l'OBV Duplessis dans la section documentation.

Portrait préliminaire :

1. Portrait préliminaire de la zone de gestion intégrée de l'eau par bassin versant (GIEBV Duplessis (disponible lorsqu'approuvé par le MDDEP).

Documents complémentaires :

2. Le climat de la zone de GIEBV Duplessis (en ligne);
3. Géologie et géomorphologie quaternaire de la zone de GIEBV Duplessis (en ligne);
4. L'eau souterraine dans la région de Duplessis, Côte-nord, Québec : un aperçu (en ligne);
5. Les milieux humides de la zone de GIEBV Duplessis (en ligne);
6. Apports biogéochimiques aux eaux dans la région de Duplessis (en ligne).

L'Organisme poursuit l'analyse des enjeux de l'eau en produisant des fiches-portrait détaillées pour chacun des 84 bassins versants du territoire. Des consultations publiques seront à prévoir avec la sortie de ces fiches à l'automne. Ces démarches s'inscrivent dans l'approche de gestion intégrée de l'eau de la Politique nationale de l'eau (2002) et vont mener, en concertation avec les acteurs municipaux, autochtones, économiques, communautaires et citoyens, à un plan directeur de l'eau (PDE)

3-Reconnaissance de l'OBV Duplessis par le gouvernement du Québec

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) a publié le 30 mars dernier un avis reconnaissant l'Organisme de bassins versants Duplessis (OBV Duplessis) en vertu de la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection.

Cet avis confirme que l'Organisme de bassins versants Duplessis est l'organisme reconnu par le gouvernement du Québec pour élaborer et mettre à jour un plan directeur de l'eau (PDE) et en promouvoir et suivre la mise en œuvre sur la totalité du territoire des MRC Sept-Rivières, Minganie et Le Golfe-du-Saint-Laurent ainsi que sur une partie de la MRC de Caniapiscau.

Ainsi, c'est en concertation avec les intervenants des secteurs municipal, économique, communautaire et autochtone que l'OBV Duplessis accomplira sa mission, confirmée légalement par l'avis indiqué.

L'OBV profite donc de l'occasion pour réitérer son intérêt à collaborer avec les diverses organisations du territoire dans le cadre de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi du PDE. Le forum du 28 avril sera l'occasion de se familiariser avec l'approche de gestion intégrée autour d'une problématique précise.

L'avis a été publié dans le nord-est, le 29 mars 2011 :

http://virtuel.nordest.canoe.ca/doc/hebdo_nord-est/journal-le-nordest/2011032901/#25

Marc Fafard, Président

Organisme de bassins versants Duplessis www.obvd.qc.ca

P.j. : 1 - Programmation du forum et aperçu du projet Carheil-Moisie
2 - Avis publié par le MDDEP

**1^{er} Forum de concertation des acteurs du bassin versant de la rivière Moisie sur les enjeux
écologiques et économiques de l'eau
Le 28 avril 2011, 9h00, Salle Le Manowin, Hôtel Sept-Îles**

Programmation préliminaire

9h00 **Accueil et inscription**

9h15 **Présentation du forum**, Bernard Lynch (Association de protection de la rivière Moisie),
M. Philippe Bourdon (Organisme de bassins versants Duplessis)

9h30 **Responsabilités partagées de la gestion de l'eau et la gestion intégrée de l'eau**, Jocelyn
Paquin, Direction des politiques de l'eau (Ministère du Développement durable, de
l'Environnement et des Parcs), à confirmer

10h30 Pause-santé

10h50 **Services écologiques des écosystèmes**, Benoît Limoges (Ministère du Développement
durable, de l'Environnement et des Parcs)

11h50 Pause-diner

13h00 **Problématique de cyanobactéries au lac Carheil**, Ghassen Ibrahim (Organisme de bassins
versants Duplessis)

13h40 **Toxicité des cyanobactéries sur les humains et la faune**, Annabelle Warren (Institut
national de de la recherche scientifique - Centre Eau, Terre et Environnement)

14h25 **Projet diagnostique Carheil-Moisie**, Myriam Luce (Organisme de bassins versants
Duplessis)

14h45 Pause-santé

15h00 **Atelier de concertation sur les enjeux économiques et écologiques du bassin versant de
la rivière Moisie**. Animation par Antoine Verville (Regroupement des organismes de bassins
versants du Québec)

Suggestion de thèmes :

- 1-Cyanobactéries et projet Carheil-Moisie;
- 2-Pêche au saumon, enjeux économiques liés à la pollution;
- 3-Utilisation et gestion de l'eau par les minières;
- 4-Politique sur les aires protégées et statut de protection de la rivière Moisie.

16h30 **Mot de clôture**, Marc Fafard (Organisme de bassins versants Duplessis)

Animation de la journée : Clara Othoniel - N'Binkéna Nantob-Bikatui (Organisme de bassins
versants Duplessis)

Projet de caractérisation de la qualité de l'eau de la rivière Moisie en lien avec la problématique de cyanobactéries du lac Carheil et autres sources de pollution : Estimation des impacts sur le milieu aquatique et recherche de solution

Aperçu

La bonne qualité des eaux est un élément essentiel au maintien des ressources fauniques qui soutiennent le développement de l'industrie de la pêche sportive récréative et touristique. Pour l'ensemble du bassin versant de la rivière Moisie, ce sont plusieurs millions de dollars de retombées annuelles qui dépendent ainsi de la santé de l'écosystème.

La problématique des cyanobactéries observée au lac Carheil, un des lacs de tête de la Moisie, jette une ombre aujourd'hui sur l'équilibre de l'écosystème de la rivière. Les inquiétudes des acteurs de l'industrie de la pêche sportive, de même que celles de l'ensemble des acteurs impliqués dans la gestion de l'eau ou ayant à cœur la santé de l'écosystème, se doivent d'être répondues. Le suivi de cette problématique, l'estimation des impacts des sources de pollution ainsi que la mise en œuvre de mesures de mitigation font partie des actions concrètes à mettre de l'avant. Ces actions pourront répondre aux inquiétudes grandissantes mais surtout, elles constituent les premières étapes de restauration et de réhabilitation du milieu.

Contexte

Le lac Carheil, un des lacs de tête de la rivière Moisie, est affecté depuis 2005 par des épisodes de prolifération de cyanobactéries. La ville de Fermont a procédé à la reconstruction de son usine d'épuration des eaux usées qui avait été identifiée comme principale source d'apport de phosphore au milieu aquatique. Pour le moment, il n'existe pas de données disponibles permettant d'estimer la capacité de restauration naturelle du lac et ainsi d'évaluer la nécessité de mettre en place des mesures artificielles de restauration. Enfin, l'impact de la problématique sur le reste de l'écosystème de la rivière, et des ressources associées, n'est actuellement pas connu. Rappelons que la rivière Moisie se classe parmi les plus importantes rivières à saumon de l'atlantique en Amérique du Nord (Tourisme Sept-Îles, 2011) et permet des retombées annuelles, avec ses 6500 jours de pêche, estimées à deux millions de dollars en 2003 (Le Devoir, 2003).

Objectifs

De manière synthétique, le projet poursuit les objectifs de réaliser une étude de la problématique de cyanobactéries et de mobiliser les acteurs autour d'actions de restauration. Il vise donc à : (1) suivre le phénomène de proliférations de cyanobactéries, (2) estimer les impacts des autres sources de pollution sur la rivière Moisie et les écosystèmes, (3) proposer, selon les résultats observés, des mesures de mitigation ou de restauration adéquates, (4) initier la concertation entre les acteurs afin de déployer la gestion intégrée des ressources communes. Plusieurs sous-objectifs sont ciblés par le projet et peuvent être regroupés en deux catégories, soit le volet recherche et le volet concertation. *À suivre... au forum le 28 avril 2011.*

Avis public

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

**ORGANISME DE BASSINS VERSANTS DUPLESSIS
(RECONNAISSANCE)**

**LOI AFFIRMANT LE CARACTÈRE COLLECTIF DES RESSOURCES EN
EAU ET VISANT À RENFORCER LEUR PROTECTION (L.R.Q., c. C-6.2)**

Avis est donné par les présentes, conformément à l'article 14, 7^e paragraphe de la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection (L.R.Q., c. C-6.2), que le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs reconnaît l'Organisme de bassins versants Duplessis, organisme ayant pour mission d'élaborer et de mettre à jour un plan directeur de l'eau et d'en promouvoir et suivre la mise en œuvre.

Pour plus d'information, consultez l'adresse suivante : www.robvq.qc.ca/obv/duplessis.

Le directeur des politiques de l'eau,

Marcel Gaucher

Québec 

Références sur la Loi 27 :

1. Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à favoriser leur protection
[http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2
&file=/C_6_2/C6_2.htm](http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/C_6_2/C6_2.htm)
2. Résumé de la Loi par Mario Denis, Avocat-Légiste et Lysiane Roch, Environnementaliste
<http://www.obvm.org/images/stories/ForumH2o/denis.pdf>